



Débat national sur
le service public
de proximité

ORGANISÉ
PAR



Le 28/03/2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Débat national « Utile aujourd'hui – Utile demain »

Dans le Sud-Ouest, 72 % des habitants déclarent être attachés au service public de proximité

Au cœur du débat électoral marqué par des propositions relatives à la fonction publique, et notamment la fonction publique territoriale (FPT), la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), SMACL Assurances et le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) ont interrogé les habitants du Sud-Ouest sur leur rapport au service public de proximité.

Réalisée en partenariat avec l'Ifop cette enquête s'inscrit dans le débat national sur le service public de proximité intitulé « Utile aujourd'hui - Utile demain », initié par la MNT, SMACL Assurances et le CSFPT. Pour Alain Gianazza, président de la MNT, il s'agit de « donner la parole aux Français, et parmi eux aux habitants du Sud-Ouest, afin de mettre en lumière leurs attentes concernant leur service public de proximité, indépendamment du contexte politique ».

Les habitants du Sud-Ouest jugent que les services publics de proximité et leurs agents leur sont utiles au quotidien.

93 % des habitants du Sud-Ouest considèrent que les services publics de proximité sont utiles sur leur territoire. Cette reconnaissance porte sur un ensemble de services et de métiers très variés. De plus, 83 % des habitants du Sud-Ouest considèrent que les agents de la FPT sont utiles. Des chiffres qui illustrent la contribution du service public de proximité à la qualité de vie et au bien-être des habitants du Sud-Ouest, puisque 74 % d'entre eux ont le sentiment qu'ils sont au service des citoyens.

72 % des habitants du Sud-Ouest interrogés déclarent spontanément qu'ils sont attachés au service public de proximité.

Ce chiffre augmente considérablement lorsque l'on fait référence nommément à chacun des services pour atteindre 83 % **en moyenne sur l'ensemble des services.**

Le 28/03/2017

Enfin, les habitants du Sud-Ouest sont dans leur grande majorité en faveur du maintien voire de l'augmentation de l'offre de service public de proximité (84 %).

Parmi ceux appelant à un développement plus important du service public de proximité, 45 % se disent même prêts à payer davantage d'impôts locaux pour les financer. Satisfaits de la qualité (68 %) et de l'efficacité (62 %) des services publics de proximité, ils sont cependant moins nombreux à considérer que le service public de proximité est innovant (45 %).

S'appuyant sur l'ensemble des résultats, le CSFPT, la MNT et SMACL Assurances, s'inscrivent dans une **réflexion durable autour du service public de proximité de demain**. Ils souhaitent ainsi contribuer à rendre visible l'action des services publics de proximité auprès de l'ensemble des Français et notamment dans le Sud-Ouest. Cette démarche entend donc valoriser et encourager les initiatives des collectivités territoriales, des décideurs et des élus locaux.

« *Au-delà des grands discours, nous pensons qu'il faut revenir au réel, à la vie quotidienne des Français habitant dans le Sud-Ouest, à l'utilité sociale des services publics locaux dans cette région* », insiste Jean-Luc de Boissieu, président du conseil d'administration de SMACL Assurances.

Pour Philippe Laurent, président du CSFPT, « *Ce sondage montre que plus des deux tiers des personnes interrogées dans le Sud-Ouest expriment leur attachement au service public de proximité. Les élus locaux - quelle que soit leur sensibilité – connaissent d'ailleurs l'importance des services publics et le rôle des agents qui y participent* ». Il ajoute également « *Peut-on imaginer la France amputée d'une partie significative de ses services publics ? Je pense que non.* »

Méthodologie :

L'enquête a été réalisée en ligne du 13 au 22 février 2017, auprès d'un échantillon de 514 personnes représentatif de la population de la région Sud-Ouest. Au global, sur la France, 4047 personnes ont été interrogées.

Retrouvez dès à présent l'ensemble des résultats de l'enquête sur <http://www.utiledemain.fr/>

LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE (MNT)

Présidée par Alain Gianazza et dirigée par Jérôme Saddier, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la 1^{re} mutuelle de la fonction publique territoriale en santé comme en prévoyance. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des personnels des collectivités territoriales.

SMACL ASSURANCES

Présidée par Jean-Luc de Boissieu, SMACL Assurances est une société mutuelle d'assurance des collectivités locales. Elle assure 21 000 collectivités publiques, dont 2/3 des villes de plus de 2 500 habitants, 90 % des conseils généraux et régionaux, avec un chiffre d'affaires de 373 M€ en 2015, 741 salariés et une marge de solvabilité de 168 %.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (CSFPT)

Présidé par Philippe Laurent, le CSFPT est l'instance paritaire nationale de la fonction publique territoriale qui garantit le dialogue social et la concertation sur le statut des fonctionnaires territoriaux ou sur toute question relative à la fonction publique territoriale.